

AVEC
GOUPITRI
LE TRI
SE SIMPLIFIE.



Les pots, les barquettes, les boîtes, les emballages souples et rigides en plastique et en polystyrène.



Les briques alimentaires et les cartonnettes.



Les aérosols alimentaires et corporels, les boîtes de conserve, les canettes, etc...



Les bouteilles et flacons en plastique à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et les produits d'entretien ménager.

Au 1er avril 2023, le papier va dans le conteneur bleu:



Des questions sur ce changement ?

03 45 24 30 02

dechets@cchnvy.fr

Plus d'infos sur www.goupitri.fr

au sur facebook [@goupitri](https://www.facebook.com/goupitri)





Clamecy, le 25 novembre 2022

Objet : ce qui change en 2023

Madame, Monsieur,

L'année 2022 s'achève par des résultats encourageants quant à nos performances en matière de valorisation des déchets: nous allons réduire de plus de 200 tonnes nos déchets destinés à l'incinération tout en augmentant ceux destinés au recyclage.

Ces bons résultats sont grâce à vous et je vous en remercie.

La poursuite de la réforme du service continuera en 2023 où deux changements majeurs auront lieu dans la gestion de vos déchets:

Dans le 1er trimestre, nous déploierons des conteneurs de tri destiné à la collecte du papier dont le ramassage au porte à porte cessera officiellement au 1er avril 2023.

A compter de cette date, la collecte de vos déchets ménagers se fera en alternance avec vos emballages afin de s'adapter au contexte actuel: le transfert de tous les emballages ménagers dans le sac jaune a diminué drastiquement le poids et le volume de nos déchets résiduels.

Ce projet a pour but de rationaliser les tournées de collecte dans un contexte budgétaire où nous devons faire face à de nombreuses hausses notamment en matière de carburant. Ces réformes ont pour objectif principal de contenir les coûts liés à la collecte et au traitement de nos déchets dont nous subissons chaque année une hausse constante.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter notre service déchets au 03 45 24 30 02 ou par courriel à dechets@cchnvy.fr.

La Vice-Présidente déléguée
aux déchets
Marie Francine Houdin

